

P. 2/2

COMMUNE DE LEMPDES SUR ALLAGNON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 11 MARS 2026 – 20 HEURES.

Date de la convocation : 04/03/2026

Date d'affichage : 04/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le onze du mois de mars à 20 heures, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Lempdes sur Allagnon.

Etaients Présents les conseillers municipaux suivants : Mmes Marlène ROURE, Roseline VAISSE, Marlène COIFFET-POISSON, Christelle FANGUIN et Noëlle SADOUL.

Mrs Guy LONJON, Michel TARDY, Jean-Christophe DUMAS.

Absents, Excusés : Mme Marine PARIS, Mrs Xavier BOUSSET et Nicolas SAMSON.

Absents : Mme Marlène GILBERT, Mrs Loïc VIDAL et Gaétan THONAT.

Secrétaire de séance : Mme Christelle FANGUIN.

N° 2026/06 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2026.

Le Maire soumet au Conseil l'approbation du compte-rendu de la séance précédente, en date du 25 février 2026. Celui-ci, après en avoir délibéré, l'approuve à l'unanimité.

N° 2026/07 : COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) BUDGET COMMUNE 2025.

M Michel TARDY, 2e Adjoint, préside la séance et présente le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la commune.

Monsieur Guy LONJON, Maire, assiste à la présentation **et se retire au moment du vote.**

Le nombre de membres présents votants est de sept, le quorum est atteint.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à : 283 789.29 €

Celui de la section d'investissement s'élève à : - 275 302.78 €

Restes à réaliser dépenses : 387 158.00 €

Restes à réaliser recettes : 47 487.00 €

Le Conseil, après délibération et vote, accepte le Compte Financier Unique tel qu'il est présenté à sept voix pour et zéro abstention.

N° 2026/08 : COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) BUDGET ASSAINISSEMENT 2025.

M Michel TARDY, 2e Adjoint, préside la séance et présente le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe Assainissement.

Monsieur Guy LONJON, Maire, assiste à la présentation **et se retire au moment du vote.**

Le nombre de membres présents votants est de sept, le quorum est atteint.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à : - 42 969.88 €

Celui de la section d'investissement s'élève à : - 16 610.04 €

Restes à réaliser dépenses : 301 515.86 €

Restes à réaliser recettes : 49 182.00 €

Le Conseil, après délibération et vote, accepte le Compte Financier Unique tel qu'il est présenté à sept voix pour et zéro abstention.

Fin de la séance à 20 H 55.

Le Maire,
Guy LONJON

